

« Quelle gestion pour un patrimoine remarquable ? Entre préservation et valorisation »

Laurent Coulon (Métropole Chartres)

Laurent Coulon, directeur du service d’archéologie de la Métropole de Chartres, présente les activités du service d’archéologie de la Métropole de Chartres.

L’archéologie préventive est régie par le code du patrimoine et la loi n°2003-707 du 1^{er} août 2003, sous la tutelle du Ministère de la Culture. Ce secteur est ouvert à la concurrence sauf pour la partie diagnostic. La Métropole de Chartres possède son propre service d’archéologie, le plus important de France. Il est habilité à mener des fouilles sur une période historique allant du néolithique aux Temps Modernes. L’archéologie rurale et urbaine sont les principaux champs d’action du service. Ses activités ne se concentrent pas seulement dans la région de Chartres puisque le service répond à des offres de marchés avec l’Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) sur l’ensemble du territoire français, mais le plus souvent ils restent dans la région Centre-Val de Loire.

Le service archéologie est composé de différentes cellules : une cellule informatique, une cellule sur l’étude des céramiques avec deux archéologues, une cellule archéologie, une cellule sur l’étude du mobilier (restauration et conservation), une cellule sur la documentation des fouilles entreprises, une cellule de quatre personnes pour la valorisation et l’animation du patrimoine auprès du grand public et des scolaires. Le service dispose d’une régie des collections et d’un dépôt (deux hangars) dans une ancienne base militaire.

Il distingue donc plusieurs avantages à ce fonctionnement :

- La maîtrise des coûts et des délais car en effet, leur service dispose de l’essentiel des équipements nécessaires aux analyses et n’a donc pas besoin de sous-traitants ;
- C’est un nouveau vecteur de valorisation touristique car des ateliers d’archéologie et des visites sont organisées sur le site de Saint-Martin-au-Val par exemple ;
- Une facilitation du travail d’expertise et d’analyse en amont des projets qui permet d’être très réactif vis-à-vis des commandes. En effet, les délais d’expertise et de fouilles avant construction peuvent parfois décourager des investisseurs étrangers et grâce à ce système, cette première étape de fouilles est plus efficace ;
- L’aide à l’aménagement du territoire ;
- La valorisation des atouts et richesses locales méconnues.

En ce qui concerne les opérations de fouilles programmées, elles doivent avoir un intérêt majeur pour la recherche. C’est le cas du site de Saint-Martin-au-Val où a été découvert l’un des plus grands sanctuaires gallo-romains connus à ce jour. Cette opération est subventionnée par l’Etat. L’église de Saint-Martin-au-Val comporte des tombes mérovingiennes encore fermées ce qui a permis la découverte et l’analyse d’échantillons précieux. D’ailleurs, un partenariat avec la *Cosmetic*

Valley (ou pôle cosmétique sciences de la beauté et du bien-être) de Chartres a été créé pour l'analyse de restes organiques.

Enfin, des partenariats scientifiques avec le CNRS et des universités sont développés tout comme des collaborations à l'international. En effet, ses interventions en Syrie, à Djibouti ou encore dans d'autres pays font sa renommée. De plus, chaque année, une convention est signée avec l'Ecole de Rome pour qu'un archéologue de Chartres travaille à Pompéi et que ses frais soient pris en charge par l'organisation.

De plus, il tient à préciser qu'en France, c'est l'État qui donne son aval pour effectuer des fouilles archéologiques et selon l'emplacement et le projet qui est à réaliser, les fouilles ne seront pas systématiques.

Fernando Rodrigues (Freixo de Espada à Cinta, Portugal)

Il salue tout d'abord tous les participants du Réseaux AVEC, tout en remerciant l'assemblée, au nom de sa ville, Freixo de Espada à Cinta, pour l'occasion qui lui a offerte d'intervenir durant cet atelier de travail où les savoirs et les connaissances sont au cœur du partage.

« Le patrimoine, quelle que soit la forme sous laquelle il se manifeste, est le porte-parole silencieux mais expressif de notre identité et du patrimoine que nous avons reçu et que nous léguerons un jour. Si le patrimoine est important pour étudier et comprendre un territoire et les personnes qui l'ont progressivement peuplé, il l'est aussi pour valoriser une région ou un territoire. »

Le tourisme, qui constitue de plus en plus un moteur économique important, a prouvé que les patrimoines immatériels et matériels sont un vecteur substantiel de développement. En ce sens, dans la mesure où l'État doit donner l'exemple et gérer les services publics, il a l'obligation de créer des politiques publiques visant à protéger un patrimoine qui appartient à tous et, en tant que tel, doit faire en sorte qu'il soit accessible à tous. »

De plus, il ajoute qu'il n'y a pas d'appréciation s'il n'y a pas de préservation et que c'est cette combinaison qui convient le mieux à la sensibilité dans sa région et de sa ville. Freixo de Espada à Cinta possède un patrimoine varié, authentique et une collection de biens culturels unique dans la péninsule ibérique. Conscients de cette richesse, il ajoute qu'ils ont développé une série d'actions qui la valorise et permet de développer économiquement le territoire. Il précise qu'ils utilisent la singularité de leur patrimoine pour le faire connaître au plus grand nombre.

Il complète ses propos en précisant leurs moyens de valoriser leurs différents types de patrimoines :

- Un patrimoine naturel mis en valeur par un réseau de belvédères et des promenades ;
- Un patrimoine architectural au cœur d'un festival médiéval sur trois jours.
- Un patrimoine immatériel qui est l'exploitation artisanale de la soie naturelle, mis en valeur par un centre d'artisanat où travaillent les tisserands.
- Un patrimoine oeno-gastronomique, valorisé lors de deux événements mettant à l'honneur la gastronomie traditionnelle et les vins de la région.
- Un patrimoine littéraire valorisé lors d'un festival de littérature avec la présence de plusieurs écrivains célèbres, nationaux et internationaux.

En ce sens, il ajoute qu'ils voient la culture et le patrimoine comme un ensemble, à valoriser de par sa singularité pour qu'il se distingue aux niveaux national et international.

Enfin, il précise que tous ses projets sont réalisés à l'initiative de la mairie de la ville.

Patrick Géroudet (Adjoint au maire de la ville de Chartres, Président de Chartres International)

Monsieur Géroudet présente le projet d'aménagement du parvis de la cathédrale de Chartres. Le but est de mettre en valeur les restes archéologiques gallo-romains découverts sous l'esplanade de l'édifice à la fin des années 1990 par la direction de l'Archéologie de la ville de Chartres. Il étaye sa pensée en décrivant l'esprit du projet : la volonté est de donner une autre approche du patrimoine de la ville. Aujourd'hui, le visiteur garde une approche « moyenâgeuse » du site, c'est-à-dire qu'en arrivant vers la cathédrale, il la découvre progressivement après avoir contourné plusieurs « obstacles » (maisons, murets, ...). Mais dans le projet proposé, la cathédrale se dévoilera totalement au visiteur sur un parvis élargi et magnifié.

De plus, il précise que le musée ne sera pas seulement un écrin pour valoriser les vestiges gallo-romains qui ont été retrouvés à cet endroit mais il servira aussi de lieu de partage et de lien avec le site du sanctuaire de St-Martin-au-Val à Chartres.

Une longue concertation avec l'architecte des bâtiments de France, ICOMOS, la ville de Chartres et toute autre structure compétente a été organisée en vue de la réalisation de ce projet. En effet, l'aménagement du cloître doit respecter les textes réglementaires : plan local d'urbanisme et plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine de Chartres, et directive paysagère de Chartres métropole pour la préservation des points de vue sur la cathédrale.

Il est donc prévu de créer un centre culturel et touristique sous l'esplanade, jusqu'à une profondeur de huit mètres pour voir les fouilles du site archéologique et, à l'étage supérieur à la hauteur du parvis, découvrir l'histoire de la cathédrale et l'histoire de Chartres. La mise en route du projet n'a pas de date mais il fait partie du projet d'aménagement municipal 2020-2026.



Figure 1 : Crédit à la ville de Chartres

Vidéo de présentation de la dernière version du projet par le cabinet Forma6 :

<https://youtu.be/pberjCYeF8w>